Service social pour les immigré·e·s – La Fraternité 2, pl. M.-L. Arlaud

1003 Lausanne Tél: 021 560 60 98 formation@csp-vd.ch www.csp.ch/vaud



Le service social pour les immigré·e·s – La Fraternité, le service juridique du CSP Vaud proposent, dans le cadre de leurs *Formations en droit suisse de la migration* sur la Loi Fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI) en lien avec la Loi sur l'asile (LAsi) et les Accords sur la libre circulation des personnes (ALCP)

Personnes migrantes âgées : Quels permis et quels droits sociaux ?

Module E

Jeudi 4 juin 2026

8h30 -12h30

Magalie Gafner, juriste

Lien

Salle de la Fraternité, Place Marc-Louis Arlaud 2 à Lausanne

Public-cible

Les professionnel·le·s en contact avec des personnes migrantes âges.

Une bonne compréhension de la formation nécessite d'avoir suivi le module A (Introduction au droit suisse de la migraton) ou d'avoir des connaissances de base en droit de la migration.

Objectifs

La population en Suisse vieillit et la population migrante qui y vit ne fait pas exception.

Le vieillissement dans la migration pose des questions spécifiques d'accès ou de maintien des autorisations de séjours mais aussi d'accès à certaines prestations sociales.

Une attention particulière sera portée aux PC/AVS, à la prestation transitoire fédérale ainsi que la Rente pont vaudoise.

Quelques éléments touchant au départ de Suisse seront aussi abordés.

Prix et support de cours

CH 195.- par personne, support de cours format numérique inclus.

Le code d'accès aux documents sera envoyé avec la confirmation définitive quelques jours avant le cours.

Le support de cours est indispensable lors de la journée, merci de l'avoir avec vous en l'imprimant ou en venant avec votre ordinateur.

Délai d'inscription: 4 mai 2026

PROGRAMME

- I. Introduction générale
- II. Qui sont les personnes migrantes âgées en Suisse ?

par Elma Hadžikadunić Maître d'enseignement à la Haute école de travail sociale et de la santé de Lausanne (HETSL)

III. Personnes migrantes âgées : Quels permis et quels droits sociaux ? par Magalie Gafner, juriste au service juridique du CSP Vaud.

Service social pour les immigré·e·s – La Fraternité 2, pl. M.-L. Arlaud 1003 Lausanne Tél: 021 560 60 98 formation@csp-vd.ch

www.csp.ch/vaud



IV. Atelier : discussions et échanges autour de situations concrètes

Ce programme est en cours d'élaboration et est suscpetible de modifications